

Image not found or type unknown



Divulcation de l'adresse personnelle

Par **titlu51**, le **29/10/2009** à **14:27**

Bonjour,rrnrje suis inscrite à l'ordre national des Masseur-kinésithérapeute. Etant salariée, j'ai communiqué mon adresse professionnelle. On me demande mon adresse personnelle. Suis'je obligée de la divulguer? Est-ce que ça ne rentre pas dans le domaine privé??rrnrnmerci de votre réponse